

*Professeure Karima Ait Dahmane,
Université Alger 2*

Plurilinguisme et enseignement du français en Algérie à l'ère de la mondialisation. Quels enjeux ? Quelles représentations ?

1. Contexte et cadre de la recherche

Aujourd'hui, tous les systèmes éducatifs et universitaires, dans la plupart des pays, essaient de se réformer. Le plurilinguisme est perçu comme une richesse, la maîtrise des langues étrangères est devenue incontournable pour celui qui veut faire partie du monde de la modernité, de la technique et de la science. Les études de sociolinguistique réalisées au cours de ces dernières années nous ont alertées sur les dangers du monolinguisme. Si la mondialisation est un défi, elle nous oblige à imaginer des solutions nouvelles, à déterminer la place réelle qu'occupe la langue française en Algérie et à proposer quelques pistes de réflexion pour une éducation plurilingue.

Nous émettons trois hypothèses de recherche :

1. la présence du français en Algérie est une donnée de l'histoire et les langues utilisées dans la société ont une valeur indépendamment de leur statut (langues majoritaires, minoritaires...) et de leur statut didactique (langue nationale, langue étrangère¹, langue étrangère²...)

2. la mondialisation est une réalité qui a besoin d'une nouvelle politique linguistique qui favoriserait, dès l'école primaire, l'apprentissage des langues étrangères, le français principalement ;

3. le choix d'une langue se fait pour répondre à des besoins utilitaires et culturels.

Quelles sont les représentations de la langue française chez la jeune génération? Ya t-il eu évolution dans les représentations? Quelles langues enseigner aujourd'hui, compte tenu de quels enjeux et de quelles orientations? Telles sont les questions que cette étude aborde. C'est à partir des notions d'« éveil aux langues », de « compétence plurilingue et pluriculturelle » que nous allons tenter de remettre en cause le modèle du monolinguisme, imposé par la politique d'arabisation, pour tendre vers un modèle qui prendrait en compte la diversité linguistique. Nous citerons, d'abord, les enjeux d'ouverture aux langues à l'ère du numérique et de la mondialisation. Nous proposerons ensuite une synthèse des résultats de l'enquête sur les représentations et les attitudes des étudiants envers les langues qui font partie de l'espace algérien. Nous proposerons enfin des pistes de réflexion pour une éducation plurilingue. L'objectif étant de remettre en cause le monolinguisme en privilégiant l'éducation aux langues et aux cultures.

2. L'Algérie entre monolinguisme étatique et richesse linguistique

L'Algérie est un pays caractérisé par une situation linguistique complexe et diversifiée ; c'est un pays où plusieurs langues cohabitent : nous avons une langue nationale et officielle (l'arabe), le tamazight, les langues maternelles (l'arabe dialectal et le berbère) et les langues étrangères (le français principalement). De nombreux linguistes algériens parmi lesquels Dalila Morsly, Khaoula Taleb Ibrahim, Yasmina Cherrad, Yacine Derradji... ont revendiqué la sauvegarde du patrimoine linguistique national, la reconnaissance du plurilinguisme à travers l'institutionnalisation du tamazight et le maintien du français, qui reste une donnée de l'histoire de l'Algérie, une langue qui lui est très utile, du point de vue des relations internationales compte tenu de la position géopolitique de ce pays et comme l'affirme Gilbert Grandguillaume, anthropologue, spécialiste du Maghreb et du monde arabe :

La langue comme la culture est internationale. Elle n'est l'apanage d'aucun peuple, comme le soulignait le roi Hassen II. A propos du français. Il n'y a pas de honte à utiliser un matériau étranger si c'est pour construire sa propre maison. De quoi procède la hâte à arabiser, à remplacer le français par l'arabe ? Si c'est pour retrouver des racines, ce n'est pas la meilleure solution, il y a plutôt le risque de les perdre. Si c'est pour des considérations démagogiques, on ne peut envisager une entreprise sérieuse sur de telles bases. De toute façon le problème par rapport au français, ce n'est pas de le choisir : c'est une donnée de la situation, qu'on peut prendre en compte ou faire semblant d'ignorer. Il est des arabisations hâtives qui, sans apporter de bénéfice du point de vue de l'identité ni de l'efficacité, peuvent entraîner de grands dommages, si elles aboutissent à une baisse sérieuse du niveau de l'enseignement scientifique par exemple, ou à une rupture par rapport à un milieu international vivifiant.¹

3. Les enjeux de la question des langues à l'ère de la mondialisation

La mondialisation-avec ses enjeux et ses défis- est une réalité qui nécessite une nouvelle éducation au plurilinguisme² pour jouer un rôle actif aux niveaux national et international. La notion de plurilinguisme

1 - G. Grandguillaume, 1981, Relations entre mutations linguistiques et dynamique sociale dans le Maghreb contemporain : étude anthropologique, Thèse de doctorat d'État, Université de Paris III, p. 159.

2 - Le «plurilinguisme» se rapporte au répertoire de langues utilisées par un individu ; il est donc, en un sens, le contraire du multilinguisme (présence des langues sur un territoire donné).

a contribué au développement des représentations positives vis-à-vis des langues de la famille, de l'environnement social, du marché de travail et du monde. On attend de l'éveil aux langues et cultures, des effets favorables : l'ouverture à la diversité linguistique et culturelle, le renforcement de la motivation à l'acquisition des langues dès le jeune âge, l'enrichissement des stratégies d'apprentissage (attitudes, savoir-être, savoir-apprendre), le développement de la tolérance linguistique et la multiplication des occasions de passer d'une langue à l'autre. A l'éveil aux langues, vient s'ajouter le développement de la compétence plurilingue et pluriculturelle :

On désignera par compétence plurilingue et pluriculturelle, la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement possédée par un acteur qui maîtrise, à des degrés divers, l'expérience de plusieurs cultures, tout en étant à même de gérer l'ensemble de ce capital langagier et culturel. L'option majeure est de considérer qu'il n'y a pas là superposition ou juxtaposition de compétences toujours distinctes, mais bien existence d'une compétence plurielle, complexe, voire partielle, mais qui est une en tant que répertoire disponible pour l'acteur social concerné. (D. Coste, D. Moore, G. Zarate, 1997 : 12)

Les systèmes scolaires sont appelés à s'adapter aux nouvelles réalités de la diversité en prenant en compte les ressources langagières plurielles des apprenants.

3.1. Ouvrir l'école au plurilinguisme

Le système éducatif algérien est conçu dans une perspective monolingue autour de l'arabe¹, langue nationale et officielle du pays. Ce choix linguistique a entraîné une baisse sérieuse du niveau. Les

1 - La politique d'arabisation a complètement nié la place du français en Algérie et « a contribué à la marginalisation de plus en plus forte des dialectes populaires ». (Kh.Taleb-Ibrahimi, 1995 : 306)

Algériens sont devenus « analphabètes plurilingues » : ils ne peuvent s'exprimer « correctement » ni en arabe, ni en tamazight, ni en français. Une des priorités régulièrement réaffirmée, est la nécessité d'intégrer l'enseignement des langues étrangères, le plus tôt possible, dans les différents cycles du système éducatif. Cette priorité est au cœur du discours officiel algérien de la dernière décennie :

La maîtrise des langues étrangères est devenue incontournable. Apprendre aux élèves, dès leur plus jeune âge, une ou deux autres langues de grande diffusion, c'est les doter des atouts indispensables pour réussir dans le monde de demain...¹.

Ainsi que l'a clairement souligné le Président Abdelaziz Bouteflika, il est nécessaire de réexaminer la politique éducative de notre pays concernant les langues de diffusion internationale (le français et l'anglais principalement) pour permettre à la jeune génération d'accéder au savoir, aux connaissances scientifiques, aux nouvelles technologies, notamment dans les domaines de la communication. Il devient urgent d'engager des réformes officielles en faveur du plurilinguisme car comme le souligne A. Tashdjian :

En l'an deux mille, le monolinguisme des jeunes pourra être comparé à une forme d'illettrisme. Il est déjà un handicap. Ceux qui gagneront leur place au soleil seront au moins bilingues d'expression et multilingues de compréhension. Si la communauté toute entière ne fait pas sien ce projet, les plus avisés, et, bien entendu, les plus nantis, pérenniseront les clivages sociaux.²

1 - Discours de Monsieur le Président A. Bouteflika à l'installation de la CNRSE, le 13 mai 2000. Site Web de la présidence de la République : <www.el-mouradia.dz>

2 - A. TASHDJIAN, 1990, Les langues de L'Europe sont-elles sur orbite ? In Fernand CARTON, Jean-Marie. ODÉRIC DELEFOSSE (Dir), Les langues dans l'Europe de demain, Presses de la Sorbonne nouvelle, p. 18.

Dans un monde caractérisé par des processus de mondialisation, « le monolinguisme a perdu son statut de norme » (C. Perréaux, Repères n°29, 2004 : 147), il ne peut contribuer au développement économique, culturel et social des pays. Au sein de l'espace algérien, l'état des lieux de la situation sociolinguistique réalisé au cours de ces dernières années a montré que la langue française est un fait de culture, un produit de l'histoire, un facteur de développement, il s'additionne à l'arabe et au tamazight. Le Président Bouteflika l'a dit très clairement dans son discours du 14 juin 2000 devant l'Assemblée Nationale à Paris :

La langue française et la haute culture qu'elle véhicule restent, pour l'Algérie, des acquis importants et précieux que la réhabilitation de l'arabe, notre langue nationale et officielle, ne saurait frapper d'ostracisme. C'est là une richesse à même de féconder notre propre culture et c'est pourquoi le français, à l'instar d'autres langues modernes, et plus encore en raison de ses vertus intrinsèques et de son ancienneté dans notre pays, gardera une place qu'aucun complexe, aucun ressentiment ni aucune conjoncture quelconque ne sauraient lui disputer.¹

Dés lors, il est à se demander si l'école d'aujourd'hui doit continuer à fonctionner par ostracisme ou négation. La réponse à cette question passe par une remise en question du modèle éducatif centré sur le monolinguisme pour tendre vers un modèle qui « casserait les tabous ». Ne conviendrait-il pas, dans la configuration actuelle, « d'assurer une plus grande ouverture aux langues étrangères » et une tolérance pour des écoles privées multilingues (G. Grandguillaume, 2002 : 165) dans la mesure où cela préparera à répondre aux exigences

1 - Supplément au Journal officiel de la République française, Débats parlementaires, n° 54 AN in Le Monde, 17 juin 2000 : 18.

du développement économique, social et culturel du pays ainsi qu'aux besoins de sa modernisation? Ne faudrait-il pas redonner à la pédagogie la place centrale qu'elle mérite, en mettant à sa disposition les moyens nécessaires dont elle a besoin pour développer des programmes qui préservent les élèves des influences et manipulations idéologiques et politiques ?

Dans ce contexte, il est opportun de citer le modèle gravitationnel de L-J Calvet (2001 : 80-87). Selon l'auteur, tout individu a besoin de trois types de langues au cours de son existence : une langue internationale (l'anglais, le français ou le chinois dans certains cas) ; une langue de l'Etat qui lui permet de s'insérer dans la vie publique de son pays et une langue maternelle qui permet de communiquer en famille et avec les amis.

Nous avons tous droit à une langue de communication internationale, à une langue de l'Etat et à la langue de l'environnement social qui permet au citoyen de s'exprimer, de vivre en conformité avec ses spécificités linguistiques, ethniques et culturelles. Certaines de ces langues peuvent exprimer une partie de notre identité. D'autres peuvent n'être que de simples moyens permettant d'acquérir des connaissances et des technologies, d'échanger, de s'informer sur les cultures des pays. Mais toutes ont leur utilité.

3. 2. Les enjeux du plurilinguisme social et international

Si l'anglais devient progressivement la 1^{ère} langue internationale dans le monde, le français, héritage de l'histoire de notre pays, fait partie du paysage sociolinguistique algérien et continue d'être utilisé dans les secteurs médiatiques, scientifiques, économiques et touristiques. Il serait utile de tenir compte de la réalité du terrain et des enjeux que constituent la connaissance voire la maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères pour que nos enfants « soient armés le mieux possible et le plus tôt possible pour cette dimension de la compétition sociale » (L. Porcher, 1990 : 35-36). Il y a des enjeux prioritaires de l'enseignement des langues étrangères. Nous en citons les principaux :

l'augmentation du nombre de voyageurs (pour tourisme, études, migration,...) génère des contacts plus fréquents entre locuteurs de différentes langues ;

l'importance croissante de l'économie du savoir a accéléré la course à l'éducation plurilingue, nécessaires pour demeurer compétitif sur la scène internationale ;

les progrès considérables des technologies de l'information et de la communication ont permis le rapprochement entre les différentes communautés;

les mobilités et leurs incidences sur le travail de recherche scientifique (collaborations en ligne, échanges de connaissances et coopération).

Les langues de grande diffusion nous permettent de nous insérer dans le monde moderne.

4. L'enquête

Le présent travail s'appuie sur une enquête sociolinguistique qui a été réalisée auprès des étudiants de l'université Alger 2, inscrits dans les filières Langues, Sociologie, Psychologie, Philosophie et Histoire où l'enseignement est généralement, dispensé en langue arabe. Certains d'entre eux suivent des cours de perfectionnement et recyclage en langues étrangères au centre d'enseignement intensif de langues (CEIL). L'enquête a été menée, au cours de l'année 2013, dans le cadre d'un projet de coopération CMEP1 entre l'Université Alger2 et DIPRALANG EA 739 (Laboratoire de sociolinguistique et de didactique du FLE/ FLS, Montpellier3). Les données ont été recueillies par entretiens semi-directifs. L'objectif étant l'étude des représentations et des attitudes de la jeune génération vis-à-vis de la diversité linguistique et culturelle de l'Algérie.

1 - Karima Ait Dahmane, Responsable d'un programme de recherche international avec l'université de Montpellier3, soutenu par le CMEP sur «De l'influence des représentations interculturelles sur l'enseignement/apprentissage des langues à l'Université : enjeux, défis et perspectives », coordonné avec M. Henri Boyer (code 11MDU 842).

4.1. Résultats

Nous présentons les principaux résultats de cette enquête.

4.1.1 Attitudes et représentations vis-à-vis des langues nationales

Ce qui nous intéresse est de savoir s'il y a eu modification des attitudes et des représentations vis-à-vis des langues nationales. A travers notre enquête, 95 % des réponses obtenues associent l'arabe à l'Islam : « langue du Coran », « symbole de la culture algérienne », « lère langue nationale », « langue officielle unique », « langue de l'école et de l'administration ». L'arabe n'est pas conçu comme un moyen de transmission des connaissances mais comme le support de la religion. Le rapport à cette langue est surtout spirituel et affectif, « une langue non utilisée dans la pratique religieuse des locuteurs est reléguée et marginalisée, ce qui peut provoquer des attitudes négatives entre ceux qui la parlent et leurs coreligionnaires qui ne la parlent pas. » (F. Marti & P. Ortega, 2006 : 197). Les résultats ont également montré un renforcement de l'intérêt pour le tamazight¹, 2ème langue nationale. Les étudiants interrogés la considèrent comme « langue maternelle », « moyen d'affirmation de soi », « langue identitaire » liée aux racines et à la culture nationale. Il faut se donner les moyens et le temps pour la hisser au rang de langue officielle.

4.1.2. La place et le rôle du français

Lorsque nous essayons de parler de la place du français en Algérie, il semble indispensable de souligner qu'on entend des discours tout à fait contradictoires sur cette langue. Pour les uns, le français « langue du colonisateur » recule. Cela serait dû à l'arabisation, au manque d'enseignants, aux méthodes qui seraient inadaptées et au progrès de l'anglo-américain qui s'est imposé comme « langue de la mondialisation ». D'autres, au contraire, disent que le français continue à occuper une place privilégiée dans le pays. Les résultats de notre enquête ont montré une évolution des représentations vis-à-vis de cette langue et un renforcement de l'intérêt pour son apprentissage. Nous proposons ici quelques réponses :

1 - « Le tamazight n'a jamais été utilisé dans l'enseignement d'aucun pays nord africain jusqu'aux années 1996-1997 en Algérie. Dans ce pays, il est enseigné à la fin de l'enseignement primaire et secondaire ». (F. Marti & P. Ortega, 2006 : 172).

1. les étudiants interrogés insistent sur la nécessité de remettre en cause certaines représentations négatives sur le français, « langue du colonisateur », « butin de guerre »¹, véhiculées par certains éducateurs- conservateurs et hostiles au multilinguisme de la société- qui tiennent des discours anti-pédagogiques ;

2. le français continue à avoir un statut particulier qui n'est pas celui des autres langues étrangères : « *le français n'est pas une langue étrangère en Algérie* » ; « *ça fait plus prestigieux de parler français* »...

3. Pour la majorité, le français est la « langue de la culture scientifique », la « langue des grandes entreprises algériennes » : « *une langue de travail, de réussite universitaire et d'accès au modernisme* » ; « *c'est la langue de SONATRACH, de la SONELGAZ, de SAIDAL, d'Air Algérie et des banques* » ; « *c'est la langue de l'enseignement universitaire de certaines branches scientifiques, la langue de l'internet..* ».

4. Le français apparaît comme une langue urbaine : « *c'est une langue utilisée dans les grandes villes* » ; « *c'est une langue en position de cohabitation avec l'arabe et le tamazight* ». L'enquête révèle que les grandes villes sont marquées par le plurilinguisme et le contact des langues et des cultures. Le français s'est intégré dans le système socioculturel des Algériens. S'il n'est pas toujours maîtrisé, notamment dans certaines régions du pays (les zones rurales et le sud), « c'est par ce qu'il n'est pas enseigné (ou n'est pas bien enseigné) ».

1 - C'est l'expression de l'écrivain algérien Kateb Yacine.

5. Le français apparaît comme « *une langue « des médias », « de littérature », « de culture », « de voyage », et « d'échange partout dans le monde »* ». En effet, il importe de préciser que « la langue n'appartient pas qu'à ceux qui l'ont véhiculée ou imposée, mais culturellement, elle appartient à ceux qui se la sont appropriée comme « arme miraculeuse » de leur recreation et de leurs créations »¹. La création littéraire en Algérie se fait, certes, dans les deux langues nationales, mais aussi dans la langue française: des grands noms de la littérature algérienne (Mohamed Dib, Kateb Yacine, Mouloud Mammeri, Mouloud Feraoun, Assia Djebbar...) ont transmis l'amour de la langue de Molière à la génération d'écrivains de l'indépendance (Yasmina Khadra, Mustapha Benfodil, Kamel Daoud...) qui ont choisi, eux aussi, d'écrire en français sans complexes.

6. Le français appartient à l'Algérie, « *c'est une langue algérienne* » et c'est cette réponse qui retient notre attention, car le nombre des cadres et des familles d'origine algérienne qui vivent en France, en Belgique, au Québec et dans l'espace francophone peut être évalué à des millions.

Toutes ces données confirment la complexité de la situation. Les solutions ne doivent pas être cherchées dans le monolinguisme étatique mais dans la reconnaissance du plurilinguisme social: les langues sont au service de leurs locuteurs et ont des valeurs et des fonctions spécifiques. La notion de Calvet « *guerre des langues* » n'est qu'une métaphore : les langues ne se font pas la guerre: ce sont les hommes qui la font en fonction de leurs intérêts personnels, il serait utile de ne pas perdre le français, de mieux l'enseigner, de le faire coexister de manière complémentaire avec

1 - D. Maximin, « La francophonie culturelle », Synergies France, N°3, 2005 : 25

les langues nationales, de faire participer toutes les langues qui marquent l'espace algérien au projet de développement de notre pays.

4.2. Quelles compétences (inter) culturelles dans l'enseignement du français ?

La compétence bi-plurilingue désigne la compétence à communiquer langagièrement et culturellement. Cette compétence se définit par la capacité des responsables éducatifs à minimiser au maximum les paramètres idéologiques négatifs et à dépasser toutes les représentations stéréotypées, qui sont dues au contexte colonial, afin de contrecarrer toutes les formes de discrimination.

Comme nous l'avons précisé, il serait aberrant de stigmatiser le français comme « langue du colonisateur » sachant que c'est la langue d'enseignement universitaire des filières scientifiques et techniques et qu'elle est parlée, selon les chiffres de l'OIF de (Organisation Internationale de la Francophonie), de l'année 2012, par 220 millions de personnes sur les 5 continents. Au contraire, il devient indispensable de commencer plus tôt l'apprentissage de cette langue, d'augmenter le volume horaire réservé à son enseignement dans les différents cycles du système éducatif, de faire davantage d'oral, d'inscrire la diversité linguistique et culturelle dans les programmes scolaires, d'enseigner les matières scientifiques dans une langue étrangère (français ou anglais), de construire des compétences plurilingues (compétences linguistiques, communicatives et interculturelles chez les élèves), de construire des apprentissages plus efficaces en relation avec les contextes culturels et socio-économiques. En effet, la seule compétence linguistique (corrections phonologiques, grammaticales et orthographiques), même si elle est nécessaire, demeure insuffisante dans une perspective de communication.

5. Quelques pistes pour une éducation au plurilinguisme

Il n'est évidemment pas possible, dans le cadre de cet article, de répondre de manière complète à toutes les questions posées. Nous nous contenterons ici de proposer quelques pistes de réflexion pour une éducation au plurilinguisme:

1. accorder une place privilégiée aux langues nationales. Nous pensons que, pour l'Algérie, la présence de deux langues nationales est tout à fait gérable, contrairement aux pays où des centaines de langues sont parlées tel est le cas du Cameroun où 248 langues sont pratiquées, du Congo où 221 sont utilisées. Exclure une des deux langues ne pourra que porter préjudice à la cohésion sociale et au développement culturel, social et économique de la nation ;

2. mettre en place progressivement la langue tamazight en la dotant des moyens matériels, humains (compétences intellectuelles et techniques), pédagogiques et didactiques nécessaires afin de résoudre les problèmes posés par sa transcription ;

3. redéfinir le statut du français afin de pouvoir par la suite opter pour des méthodes adéquates : s'agit-il d'une langue étrangère au même titre que l'anglais ? D'une langue seconde ? D'une langue véhiculaire ? D'une langue de travail ? Etc. Les textes gagneraient à être plus explicites en précisant davantage le statut et la fonction du français dans notre pays ;

4. valoriser les paramètres pédagogiques, scientifiques et socioculturels dans l'enseignement du français;

5. reconsidérer le rôle du français, langue déjà présente dans la société algérienne, dans l'enseignement/apprentissage des autres langues vivantes si on veut réellement donner à la jeune génération davantage de



chances et d'opportunités pour accéder au savoir et aux connaissances scientifiques ;

6. réfléchir à l'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur le renouvellement méthodologique dans l'enseignement des langues ;

7. mettre en place des programmes de formation au profit des enseignants de français et des formateurs pour développer les connaissances et les compétences dont ils ont besoin tout au long de leur carrière :

Formation initiale et continue concourent, de façon complémentaire, à construire les fondements du développement professionnel : la première en équipant les futurs enseignants des compétences de base nécessaires à leur professionnalisme, à travers également une première confrontation critique avec les pratiques de classe et une période d'entraînement sur le terrain dans des situations, pour ainsi dire « protégées », prévoyant une supervision et un accompagnement ; la seconde visant la mise en pratique, au niveau de l'enseignant, de la dimension « apprendre à apprendre » tout au long de la vie (long-life processus/learning) ainsi qu'une mise à jour des connaissances relatives aux divers domaines impliqués dans l'enseignement (discipline, psychologie, pédagogie...) et des méthodes d'enseignement. (M. Cavalli, 2005 : 258)

Le défi de la mondialisation se situe bien là : mettre en place une sérieuse politique des langues étrangères et agir sur la formation des enseignants.

Conclusion

Pour clore notre propos, nous pouvons dire que la didactique du plurilinguisme peut redynamiser l'intérêt qui manque au sein de l'école en prenant en compte la réalité sociolinguistique de l'Algérie. C'est très certainement une nécessité et une urgence pour les linguistes et les responsables éducatifs algériens d'établir des politiques qui garantissent un meilleur enseignement des langues étrangères (le français principalement) compte tenu de la spécificité de l'enseignement universitaire des branches scientifiques et des enjeux culturels, historiques, géopolitiques, économiques et socioprofessionnels relatifs au contexte de la mondialisation.

Bibliographie

Calvet Louis-Jean 1999, Pour une écologie des langues du monde, Paris, Plon.

Calvet Louis-Jean 2000, « Le versant linguistique de la mondialisation », dans Actes du Congrès mondial des professeurs de français, Paris, 17-21 juillet 2000, sur le thème « Dialogue des cultures-Modernité, diversité, solidarité », Paris, FIPF, pp.80-87.

Cavalli Marisa 2005, Education bilingue et plurilingue. Le cas du Val d'Aoste, Paris, Editions Didier.

Coste Daniel, Moore Danièle, Zarate Geneviève 1997, « Compétence plurilingue et pluriculturelle », Strasbourg, Conseil de l'Europe, Reproduit dans Le français dans le monde, Recherches et applications, Apprentissage et usage des langues dans le cadre européen, juillet 1998, Paris, Didier, p. 8-66.

Grandguillaume Gilbert, « Les enjeux de la question des langues en Algérie », Les langues de la Méditerranée, Editions L'Harmattan, Les Cahiers de Confluences, Paris, 2002, pages 141-165

Marti Félix, Ortega Paul, Amorrortu Estibaliz, 2006, Un monde de paroles, paroles du monde, Paris, l'Harmattan.

Porcher Louis, 1990, « L'Évaluation en didactique des langues et des cultures : L'évaluation des apprentissages en langues étrangères », Études de linguistique appliquée, n° 80.

Taleb-Ibrahimi Khaoula, 1995, Les Algériens et leur(s) langue(s), Alger, Editions El-Hikma.